

LES 3 FORMATIONS OBLIGATOIRES à suivre pendant la 1ère année de thèse

- **Obligatoire-Mandatory : Ethique de la recherche**
- **Obligatoire-Mandatory : Intégrité scientifique dans les métiers de la recherche**
- **Obligatoire-Mandatory : Sensibilisation à la science ouverte**

À distance
À votre rythme
Bilingue anglais / français

Où trouver les formations obligatoires ?

Sur ADUM, dans la partie Formations / Catalogue / Formations transverses proposées par la direction de la formation doctorale (DFD).

Comment accéder aux formations obligatoires ?

- 1) Enregistrez votre adresse AMU *@univ-amu.fr* ou *@etu.univ-amu.fr* en tant qu'adresse principale sur votre profil ADUM.
Sans cela vous n'aurez pas accès aux informations d'accès.
- 2) **Préinscrivez-vous** aux formations sur ADUM. Une fois la préinscription validée, vous aurez accès aux plateformes dédiées.

Comment valider les formations obligatoires suivies ?

- 3) Importez vos **attestations de réussite** sur ADUM dans la partie Formations / Dépôt attestation de suivi – Formation en distanciel

▲ **Toute déclaration via l'onglet « hors catalogue » sera refusée** ▲

- 4) Complétez le **questionnaire** anonyme d'évaluation de la formation qui vous sera envoyé par email et qui est également disponible sur votre espace ADUM.
La validation des heures interviendra une fois le questionnaire complété.